



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2002

1. AFFAIRES FINANCIERES :

- En préambule, M. Pascal DESJARDINS, ingénieur à la D.D.A.F, a présenté aux conseillers le **projet de travaux d'eau potable** concernant le renforcement et la modernisation de la station de traitement d'eau potable de Boissavarn, ainsi que l'équipement de trois nouveaux forages. Le coût global de ce programme a été évalué à 598.000 € TTC ; des subventions peuvent être sollicitées auprès du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional et éventuellement au titre du contrat d'agglomération : des tranches fermes et conditionnelles de travaux seront prévues lors du lancement de la procédure de consultation des entreprises.

Accord du Conseil pour l'opération.

- La commune va procéder à l'**acquisition de parcelles** dans le secteur de Kerdauid (environ 3000 m²) classées en zone N.D au P.L.U et qui sont aménagées depuis plus de 10 ans en bassin d'orage en contrebas du lotissement de Kerdauid.

2. COMMANDE PUBLIQUE :

- Suite au lancement de la consultation pour le marché de l'**aménagement de la voie nord-ouest du bourg** (entre la MAPA et la route de l'Avantage), les différents **lots** ont été **attribués** pour un montant total de 645.998,99 € TTC.

* Lot A «Terrassement et fondation de voirie - bordures - finitions de chaussée et trottoirs» : entreprise S.A.S LE PAPE – 453.918,48 € TTC.

* Lot B «Réseaux eaux pluviales - eaux usées» : E.T.P.A de Pleuven - 127.830,87 € TTC.

* Lot C «Réseau téléphonique - fournitures et pose de fourreaux pour réseaux électriques» : LE BRUSQUE de Plomelin - 27.7144, 55 € TTC.

* Lot D «Aménagements espaces verts» : BELLOCOQ de Quimper - 7.350,13 € TTC

* Lot E «Alimentation en eau potable» : SUBURBAINE de Châteaulin - 29.184,36 € TTC.

- Accord du Conseil pour autoriser le Maire à signer des **avenants** aux contrats de maîtrise d'œuvre des architectes

GARREC pour l'extension de l'école maternelle, le réaménagement des locaux techniques et la réhabilitation de la Maison Le Bris.

- Une procédure de **consultation d'architectes** a été engagée pour la maîtrise d'œuvre de la construction d'un **complexe sportif** (courts de tennis, club-house, salles annexes, sanitaires,...) dans le secteur de Keramer à côté des ateliers municipaux. Différentes propositions ont été reçues et le Conseil a autorisé le Maire à poursuivre les négociations avec les architectes consultés.

3. PERSONNEL :

- Lors du Conseil du 6 septembre, un poste d'agent d'animation à 9/35^h avait été créé. Après la déclaration de vacance de ce poste auprès du Centre de Gestion, aucune candidature n'a été retenue en Mairie. Ce poste est donc supprimé, mais cette suppression ainsi que le départ en retraite de Madame Gisèle BARGAIN (agent communal aux services scolaires) entraînent un **redéploiement** des tâches et la création d'un **poste d'agent d'animation** à 18/35^h, affecté aux services scolaires et périscolaires.

- Accord des conseillers pour l'**octroi d'une prime** sous la forme d'un complément de rémunération de 200 € par emploi aidé (CES, CEC et Emplois-Jeunes).

4. QUESTIONS DIVERSES :

- Accord de principe pour l'octroi d'une **subvention** à l'association **C.L.S.H** dans le cadre du **séjour de ski** programmé en février 2003 pour des jeunes de 9 à 13 ans. Cette participation financière sera prise en compte dans le Contrat Temps Libre : le montant exact sera déterminé après le séjour.

- Accord du Conseil Municipal pour baptiser «**Ti Michel**» la Maison des Associations récemment réhabilitée.

LA ROUTE DU RHUM

Deux Plomelinois ont participé cette année à la fameuse « Route du Rhum » : Bertrand DE BROCC, qui a été contraint d'abandonner dans les premières 48 heures ; et Marc GUILLEMOT, qui lui par contre, continue son chemin dans le trio des rescapés.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

• Espaces verts :

- Entretien des sentiers piétons ; désherbage cimetière + voirie ; préparation et fleurissement des massifs (Toussaint) ; ramassage des feuilles mortes à l'aspirateur

• Voirie, réseaux :

- Dégagement visibilité carrefour CD 20 et Polhoat confection busage et talutage sur espaces verts de Pen Menez suite aux inondations du mois d'août
- Busage entrée lotissement de Kerhuel
- Terrassement accès piéton sur le parking face à l'école maternelle

- Remise en état des panneaux de signalisation routière
- Curage des postes de relèvements
- Nettoyage des captages
- Nettoyage des grilles d'eaux pluviales dans les lotissements

• Ecoles :

- Réfection peintures fenêtres Nord de l'école maternelle + à l'arrière de la Mairie
- Nettoyage toiture + cheneaux école maternelle

✓ AUTRES TRAVAUX :

- Mise en souterrain des réseaux électriques et PTT sur la route de Kerfram par l'entreprise SBEE.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

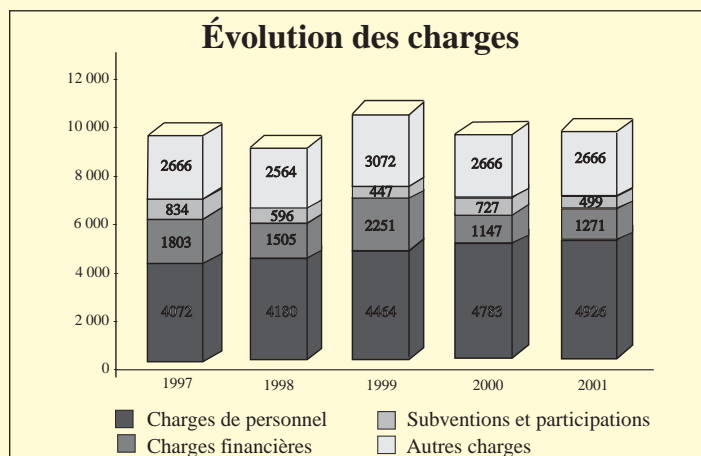
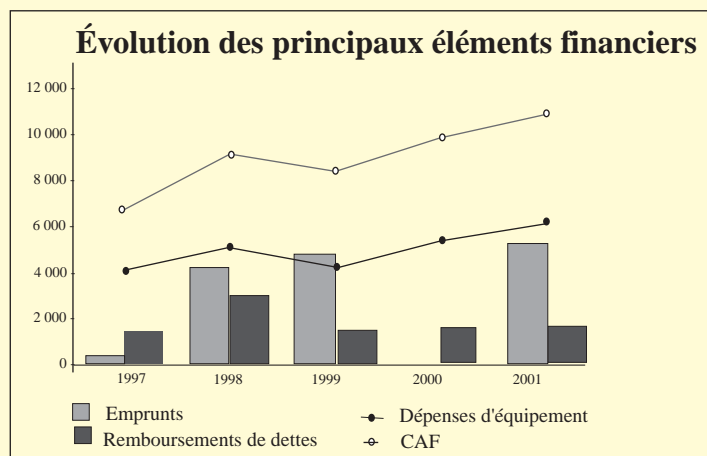
Nous reproduisons ci-après les extraits essentiels d'une **note** de notre trésorier (**percepteur**) sur la situation financière de la commune. Il s'agit d'extraits livrés à l'état brut et non d'une synthèse « maison ».

« Réalisée en septembre 2002, la présente étude couvre les années 1997 à 2001.

PRINCIPAUX CONSTATS :

En 2001, par rapport à 2000, le résultat comptable augmente

de 14%, les recettes de 5,3% et les dépenses de 0,8%. 2001 dégage un autofinancement de 5.837 KF, en augmentation de 13,4% sur 2000. Cette capacité d'autofinancement (CAF) est la bienvenue pour financer les dépenses d'équipement de l'année : 10.439 KF, en augmentation de 10% par rapport à 2000. **Plomelin est une commune qui investit.** L'année 2001 a vu la souscription d'emprunts pour un montant total de 5 millions de Francs.



LES CHARGES :

Sur la période, les charges de **personnel** augmentent régulièrement et représentent la part la plus importante des dépenses (55% en 2001).

LES PRODUITS :

Ils augmentent régulièrement sur la période, notamment en 2001.

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE :

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle augmente régulièrement depuis 1997, excepté en 1999, et représente 5.837 KF en 2001, **montant « confortable »**.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS :

En 2001, le financement disponible atteint 7.628 KF, somme de la CAF nette (hors remboursement) soit 4.363 KF et des autres ressources d'investissement (subventions, FCTVA, amortissement...) soit 3.265 KF.

Si, à la CAF brute (5.837 KF) on ajoute les emprunts de 5 millions de F et les autres ressources, on aboutit à un **total de ressources** de 14.102 KF, montant **supérieur aux dépenses** d'investissement : 11.931 KF.

La différence, 2.171 KF, permet une reconstitution partielle du Fonds De Roulement de ce montant.

LES EQUILIBRES FINANCIERS :

Les **charges financières** (intérêts) restent peu importantes : **119F/hbt en 2001** contre 303 F/hbt pour les communes comparables du département, à savoir 68 communes de 2.000 à 5.000 habitants.

Le compte au Trésor est à 4.338 KF au 31/12/2001, montant intéressant mais la trésorerie des budgets annexes est à 5.009 KF.

LA FISCALITE DIRECTE :

Les bases de la commune sont inférieures à la moyenne départementale. Les taux, par contre, sont légèrement supérieurs, excepté pour la Taxe d'Habitation.

Fiscalité encaissée et fiscalité reversée représentent pour PLOMELIN en 2001, **2.041 F/hbt**, chiffre à rapprocher de 2.110 F/hbt, moyenne départementale. La richesse fiscale de la commune est donc légèrement au-dessous de la moyenne.

L'ENDETTEMENT :

Après la baisse de 2000, la dette augmente en 2001 et s'établit à 16.711 KF au 31 décembre. Par habitant, cela représente **3.989 F/hbt** (chiffre à rapprocher de 4.763 F/hbt, moyenne départementale).

FACTEURS DE RISQUES EXTERNES :

La situation financière de PLOMELIN est équilibrée. Il convient toutefois de continuer à veiller à la reconstitution du Fonds de Roulement, commencée en 2001 ».

LE POINT SUR LA PROTECTION DES CAPTAGES ET FORAGES (EAU POTABLE)

La SAFI, « filiale » du Conseil Général a été mandatée par la commune pour établir la liste des propriétaires concernés par la protection des captages et forages de la commune. Cette étape administrative fait suite aux études hydrogéologiques et agro-pédologiques déjà réalisées depuis plusieurs mois. **Les propriétaires concernés seront informés prochainement** et

une réunion publique sera organisée à leur attention. La phase administrative devrait se poursuivre rapidement et l'enquête publique pourrait avoir lieu début 2003. Le dossier est actuellement en cours de validation à la DDAF, service chargé du suivi administratif de la mise en place des périmètres de protection de la ressource en eau.

QUIMPER-COMMUNAUTE

Le P.T.U (Périmètre des Transports Urbains) va s'étendre à toute l'agglomération dans les deux années à venir. **Notre commune** devrait être desservie par le QUB (Quimper Bus) à la rentrée scolaire **2003**. Dans le cadre de la préparation de ce dossier, une enquête téléphonique aura lieu courant novembre 2002 par les services de l'exploitant de Quimper-Bus. Ne

soyez donc pas surpris si vous êtes interrogés sur les transports en commun (suggestions, habitudes, etc...) sur Plomelin.

Ramassages scolaires :

Un certain nombre de **dysfonctionnements** ont été constatés sur les lignes de Plomelin ; un entretien avec le Conseil Général, gestionnaire de ces lignes, a été demandé.

MARCHE DE PLOMELIN

Les gagnants de la tombola :

6 octobre : Monsieur Gustave GUIRRIEC
13 octobre : Monsieur Marin DOLL

20 octobre : Madame Antoinette POUPON
27 octobre : Madame Marie-Louise QUENET

Les fêtes de **fin d'année** seront l'occasion de créer une **nouvelle animation** autour du marché de PLOMELIN.

Les dimanches 15, 22 et 29 **décembre**, les Plomelinois trouveront des **produits nouveaux** sur les étalages : objets en bois, vitrines décoratives et broderies, vêtements, poteries, ainsi que des sapins (à réserver dès le début du mois de décembre). Sans oublier la diversité des produits alimentaires

présentés chaque semaine : crêpes, pâtisseries, fruits et légumes, produits malgaches et chinois, huîtres et poissons, kouign amann, etc... **Un panier garni « spécial fêtes »** sera à remporter au jeu de la tombola durant ces 3 dimanches, et l'on murmure même que le **Père Noël pourrait gâter les petits Plomelinois avant l'heure...**

EN BREF

LA MAIRIE RECRUTE :

- Un **agent d'animation 18/35^e** aux services scolaires et périscolaires. Expérience souhaitée.
- Un **CEC à 30h** : agent chargé de l'entretien dans les bâtiments communaux

Lettre de candidature et CV à adresser à la Mairie.

ORAGES DU MOIS D'AOUT :

Suite à une demande du Maire, le service interministériel de la défense et de la protection civiles a reconnu par arrêté l'état de **catastrophe naturelle** pour la commune de PLOMELIN, suite aux inondations et coulées de boue du 1^{er} août 2002.

FOYER DES JEUNES :

Les jeunes du Foyer font parler d'eux ! Après avoir reçu des correspondants gallois de Crymych, les voilà remportant un **succès sans précédent** lors de la représentation de leur **spectacle**, « Fantaisie conditionnelle ». C'est Bruno VIVENCOS, acteur de théâtre, et Bruno AUGRAIN, animateur du Foyer, qui ont encadré ces jeunes interprètes pendant un stage organisé durant les vacances de la Toussaint. Le résultat ? Des monologues successifs sur les **relations parents/enfants**, traitant des incompréhensions mutuelles mais aussi du bonheur d'avoir des parents présents, à tous les âges de la vie.

C.E.L et RESTAURANT SCOLAIRE :

Dans le cadre du Contrat Educatif Local, l'activité mise en place avec une diététicienne du CODES a permis aux enfants de CM1-CM2 de découvrir les « lois » de l'**équilibre alimentaire**. Ils ont pu **créer** des menus qui ont ensuite été préparés par le personnel communal et servis au restaurant scolaire. Un exemple sur 1 semaine :

- lundi 4 novembre : Pommes/carottes râpées citronnées - Blanc de poulet - Pommes sautées - Fromage blanc aux fruits rouges

- mardi 5 novembre : Salade verte/Avocat - Rôti de porc - Ratatouille - Riz - Ile flottante
- mercredi 6 novembre : Pizza - Omelette - Petits pois - Orange - 1 verre de lait
- jeudi 7 novembre : Potage au potiron - Rosbeef - Haricots verts - Leerdammer - Pomme
- vendredi 8 novembre : Salade de maïs/Fromage - Filet poisson frais - Carottes à la crème - Glace cassis/citron

MISSION LOCALE DU PAYS DE CORNOUAILLE :

L'association, cogérée et cofinancée par l'Etat et les collectivités, remplit une mission de service public sur le territoire du Pays de Cornouaille. Des conseillers accompagnent **les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire** dans leur parcours d'insertion, sociale et professionnelle. A partir des entretiens d'orientation, le conseiller référent propose et suit les différentes étapes que peut emprunter le projet du jeune : formation, emploi, vie sociale. Pour tout contact : 02.98.64.42.10 - 10, place Armand à Quimper.

A PLOMELIN, permanence le 1^{er} mardi du mois de 9h à 10h30

LOGEMENTS SOCIAUX ET PENALITES :

L'article 55 de la loi SRU du 13 décembre 2000 relatif au quota obligatoire de 20% de logements sociaux sera maintenu. Le ministre de l'Equipement et du logement proposera toutefois un **aménagement du texte** pour le rendre « plus malin, plus contractuel et plus efficace ». A définir !

CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS ULTIMES :

L'**arrêté** autorisant et réglementant l'ouverture du centre de stockage de déchets ultimes de l'entreprise LE PAPE a été signé par le Maire ; un cahier des charges valant règlement intérieur a été rédigé.

LES CONSIGNES DU MOIS

HAIES VIVES COMPOSEES D'ESSENCES VARIEES :

A l'approche des plantations dans les **jardins**, pensez plutôt aux haies vives variées de préférence aux haies uniformes de type laurier palme ou cyprès. Les haies variées apportent des couleurs, contribuent à améliorer l'environnement et surtout, posent moins de problème de taille de haies.

ELAGAGE DES BRANCHES :

A l'approche de la période hivernale, le défaut d'élagage des branches peut compromettre le service des télécommunications. Les agents de maintenance de **France Télécom** peuvent procéder à la dépose et à la repose des câbles aériens, sous réserve d'être prévenus 8 jours avant. Contacts : M. MORVAN 02.98.76.37.44 ou M. BELLEC, 02.98.76.32.85.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

DOMI'COIF :

Installée sur la commune depuis janvier 2002, Renée vous propose **ses services de coiffure à domicile** pour dames, hommes, enfants et mariées. Contactez-la au 06.87.05.90.25.

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

BIBLIOTHEQUE :

Suite à l'arrivée de Cathy NAVINER, vacataire de Quimper Communauté mise à disposition de la Bibliothèque de Plomelin, les **horaires d'ouverture** sont les suivants en période scolaire : mardi de 16h30 à 17h30 – mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h – jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h – samedi de 10h à 12h – dimanche de 10h30 à 12h. **L'Assemblée Générale** de l'association aura lieu le **vendredi 29 novembre** à 20h30 à la véranda MPT.

TELETHON 2002 : les nouvelles frontières

Samedi 7 décembre, l'ensemble des associations culturelles et sportives va, comme les années précédentes, se mobiliser pour continuer à se battre contre les maladies génétiques.

Participez aux différentes **manifestations sportives et culturelles** : circuits pédestres, match de foot, tournoi de tennis, tennis de table, démonstrations de judo, ainsi que les tournois de galoche, pétanque, belote... et aux **animations diverses** proposées tout au long de l'après-midi sur la scène de la salle socioculturelle.

A partir de 14h, vous retrouverez les **stands habituels** : loterie, pêche à la ligne, vente de livres, cadres, de compositions florales, trouver le prénom de la poupée, buvette, café-gâteaux... Un lâcher de ballons aura lieu à 16h30.

La **vente de croissants ou de brioches** le samedi matin par des bénévoles passant à **vos domiciles** (qui avait remporté un grand succès en 2001), sera reconduite cette année.

Les enfants du Centre de Loisirs confectionneront de menus objets. De même, les brodeuses de l'Amicale Laïque réaliseront des **cartes de vœux** qui vous seront proposées sur le marché le dimanche 1^{er} décembre.

Lots, dons et œuvres diverses pourront être **déposés** en Mairie jusqu'au vendredi 6 décembre. Vous pourrez également apporter des gâteaux, fars, crêpes,... à la salle socioculturelle le samedi 7 décembre à partir de 9h.

Une **urne** sera mise en place pour recevoir vos dons. Nous vous remercions de votre participation. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'oubliez pas que le **36-37** est là pour recevoir vos promesses de dons par téléphone.

Contacts : Maryvonne BOSSER : 02.98.94.23.66 – Catherine FARO : 02.98.52.57.98 – Guy CATANZANO : 02.98.53.70.01

ULAMIR :

- Causerie de René PICHAVANT sur Guy Eder de la **Fontenelle**, seigneur et ligueur breton. **20 décembre** à 20h30, au «Jardin» (ancienne base aéronavale) à Guengat. Entrée : 2,30 €.

- **Concours «Lez'arts aux champs»** : artistes et amateurs sont invités à peindre ou dessiner autour du thème « jardins privés, jardins publics ». Les œuvres seront exposées dans le hall de l'Ulamir à Plonéis pendant tout le mois de juin 2003. Inscriptions avant le 20 décembre 2002, à l'Ulamir e Bro Glazik, 33, rue Laënnec – 29710 PLONEIS – Tél : 02.98.91.14.21.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE 2002					
- Vendredi 29	A.G Bibliothèque	Véranda MPT	- Samedi 7	Téléthon	Complexe socioculturel
- Samedi 30	Loto Lion's Club	Salle socio	- Samedi 14	Arbre de Noël personnel communal	Salle socio
DECEMBRE 2002			- Dimanche 15	Concert Kan an Odet	Eglise
- Vendredi 6	Tournoi en salle Foot Loisir	Salle omnisports	- Vendredi 20	Tombola APE	Salle socio
			- Samedi 21	Arbre de Noël ACP	MPT
			- Dimanche 22	Père Noël Ecole Notre-Dame	MPT

ETAT CIVIL

Naissances : Madeline BONIZ (04/10), Kroaz Pennanguer ; Camille STERVINO (11/10), Kervéo ; Clément GLOAQUIN (15/10), Kerrun Izela

Décès : Yvon MOENNER, 75 ans, Hent Kergoff

Mariages : Véronique GOLHEN et Alain QUEINNEC, Verouri Nevez

INFORMATIONS PRATIQUES

La pharmacie est ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

MEDECINS DE GARDE
Appeler le 15 (le centre assure la régulation)

OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h – 12h/13h – 17h	Le vendredi : 8h – 12h/13h – 16h30	Le samedi (état civil) : 9h – 12h
OUVERTURE DE LADECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi Vendredi

